



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FERCHER-PAYS FLORENTAIS

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable



Exercice 2018

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service.....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1).....	3
1.4.	Nombre d'abonnés	4
1.5.	Eaux brutes	5
1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau	5
1.6.	Eaux traitées.....	6
1.6.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2018.....	6
1.6.2.	Production	6
1.6.3.	Achats d'eaux traitées	7
1.6.4.	Volumes vendus au cours de l'exercice	7
1.6.5.	Volume consommé autorisé	8
1.7.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	8
2.	Tarification de l'eau et recettes du service	9
2.1.	Modalités de tarification	9
2.2.	Facture d'eau type (D102.0).....	10
3.	Indicateurs de performance	11
3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	11
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)	12
3.3.	Indicateurs de performance du réseau.....	13
3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3)	13
3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	13
3.3.3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	14
3.3.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	14
3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)	14
4.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	15
4.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0).....	15
5.	Tableau récapitulatif des indicateurs	16

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FERCHER-PAYS FLORENTAIS
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes

- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection de l'ouvrage de prélèvement ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Lunery, Mareuil-sur-Arnon, Primelles, Saint-Caprais, Saint-Florent-sur-Cher, Villeneuve-sur-Cher
- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un schéma de distribution Oui, date d'approbation* : Non au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT
- Existence d'un règlement de service Oui* : Non

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en **Régie à autonomie financière**

1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Le service public d'eau potable dessert 11 375 habitants au 31/12/2018 (11 375 au 31/12/2017).

1.4. Nombre d'abonnés



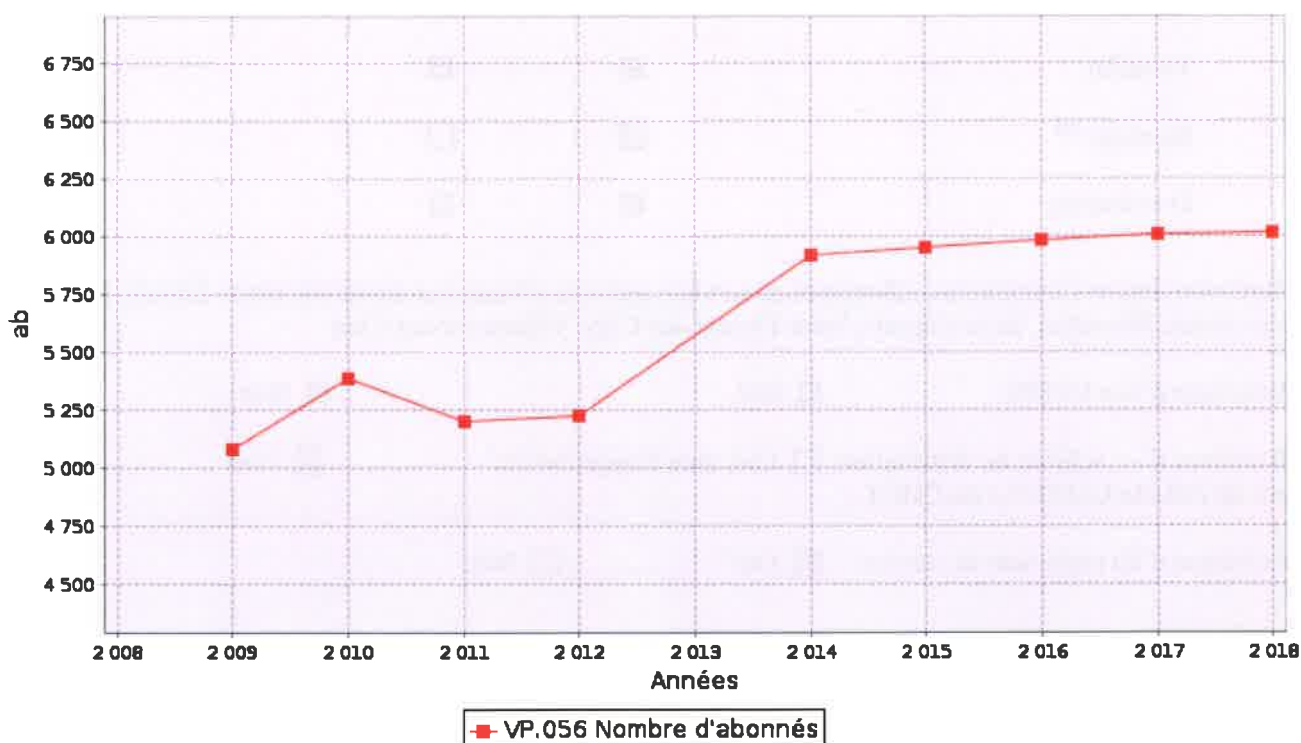
Le service public d'eau potable dessert 6 019 abonnés au 31/12/2018 (6 008 au 31/12/2017).

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2017	Nombre total d'abonnés au 31/12/2018	Variation en %
Total	6 008	6 019	0,2%

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 27,58 abonnés/km au 31/12/2018 (27,63 abonnés/km au 31/12/2017).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 1,89 habitants/abonné au 31/12/2018 (1,89 habitants/abonné au 31/12/2017).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 93,94 m³/abonné au 31/12/2018. (91,23 m³/abonné au 31/12/2017).



1.5. Eaux brutes

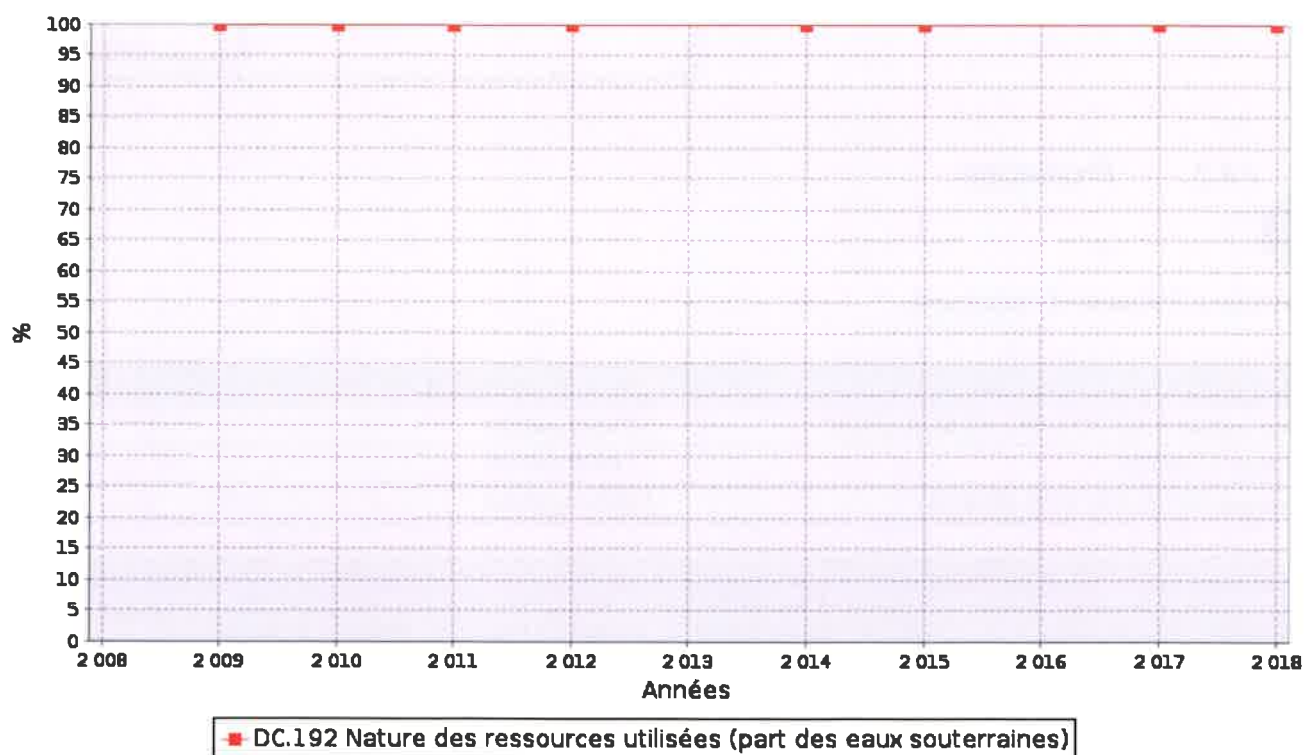
1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève 651907 m³ pour l'exercice 2018 (733957 pour l'exercice 2017).

Ressource et implantation	Volume prélevé durant l'exercice 2017 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2018 en m ³
Captage de la Vergne	99948	95830
La Preugne	45250	66832
Champ captant	588759	489245
Total	733957	651907

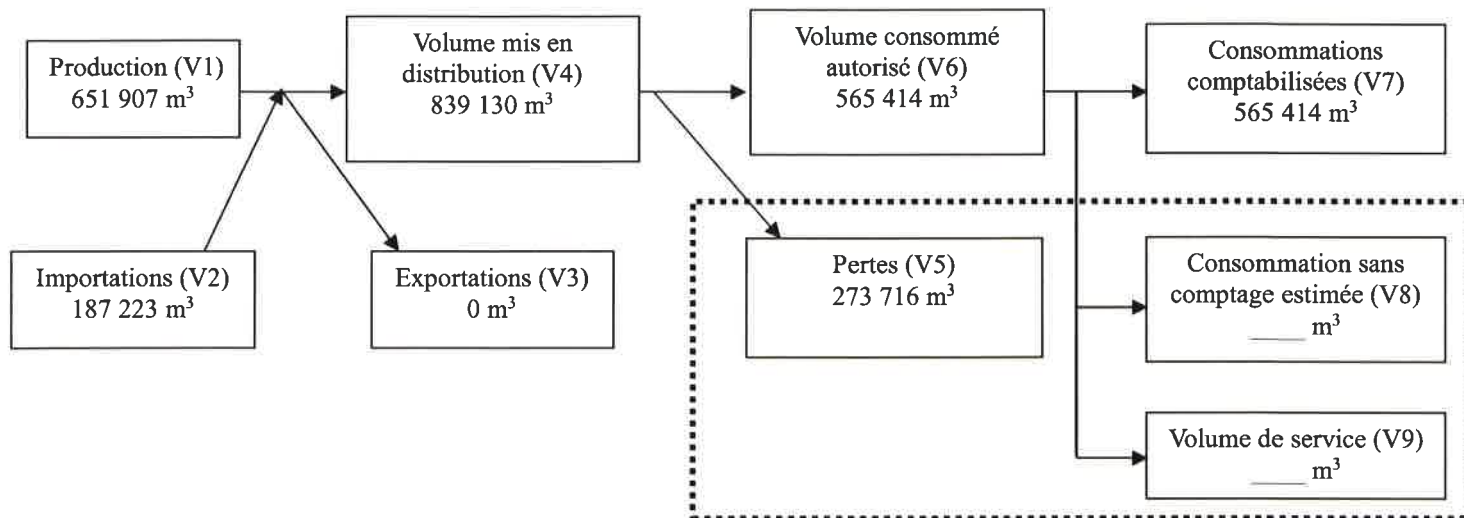
Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.





1.6. Eaux traitées

1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2018



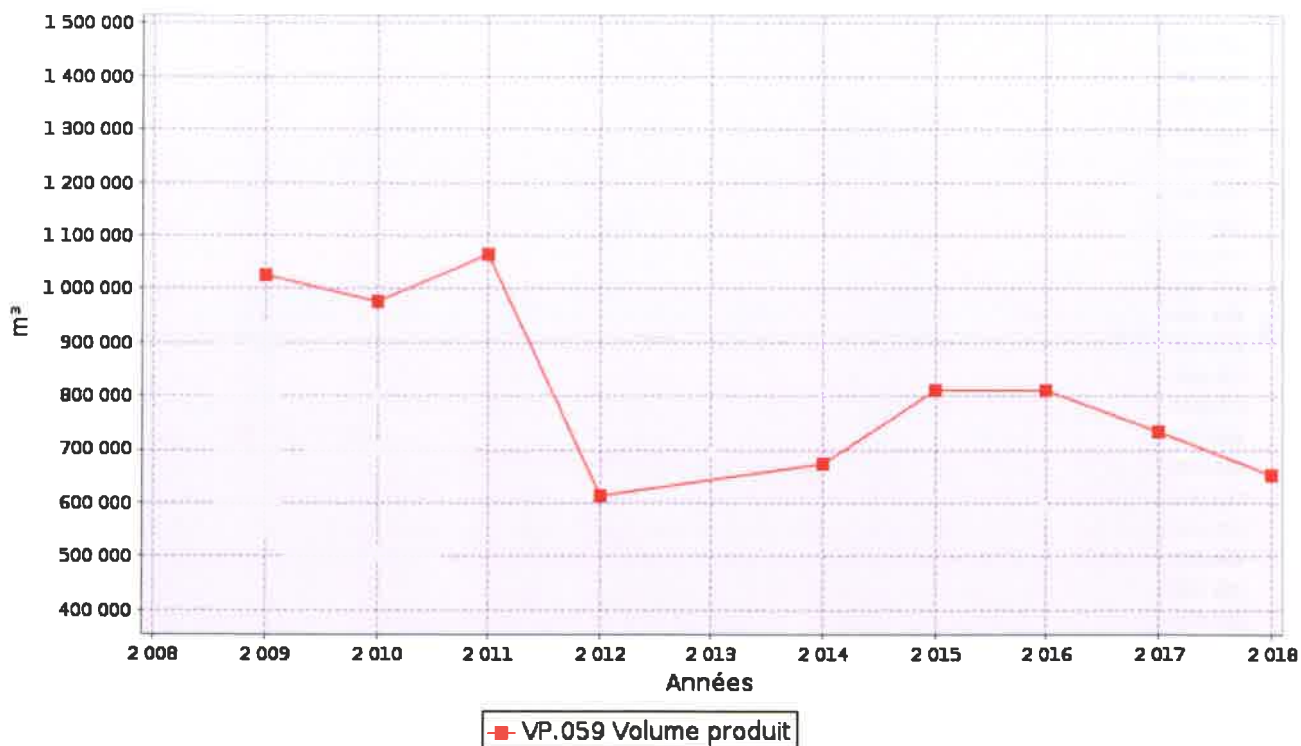
1.6.2. Production



Le service a 3 stations de traitement.

Nom de la station de traitement	Type de traitement (cf. annexe)
Champ captant SAINT FLORENT SUR CHER	Chlore gazeux
La Vergne LUNERY	Chlore gazeux
La Preugne MAREUIL SUR ARNON	Chlore gazeux

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2017 en m³	Volume produit durant l'exercice 2018 en m³	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2018
Captage de la Vergne	99 948	95 830	-4,1%	60
La Preugne	45 250	66 832	47,7%	80
Champ captant	588 759	489 245	-16,9%	80
Total du volume produit (V1)	733 957	651 907	-11,2%	77,06



1.6.3. Achats d'eaux traitées

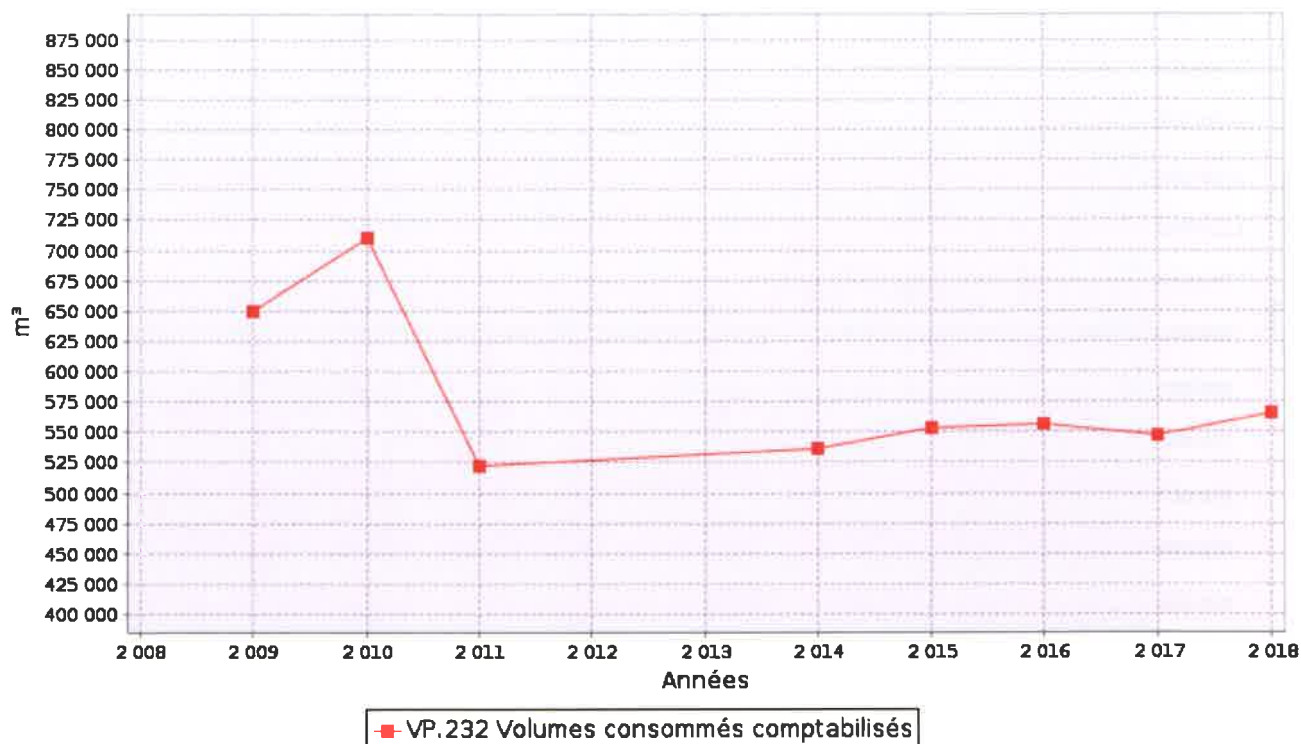


Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2017 en m ³	Volume acheté durant l'exercice 2018 en m ³	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice 2018
Total d'eaux traitées achetées (V2)	196 181	187 223	-4,6%	80

1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2017 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2018 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	548 096	565 414	3,2%
Total vendu aux abonnés (V7)	548 096	565 414	3,2%



1.6.5. Volume consommé autorisé



	Exercice 2017 en m ³ /an	Exercice 2018 en m ³ /an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	548 096	565 414	3,2%

1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 218,27 kilomètres au 31/12/2018 (217,43 au 31/12/2017).

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2018 et 01/01/2019 sont les suivants :

Frais d'accès au service :	99.8 € au 01/01/2018
	99.8 € au 01/01/2019

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence annuelle.

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Tarifs		Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	49.90 €	49.90 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	1,28 €/m ³	1,33 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA ⁽²⁾	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,065 €/m ³	0,059 €/m ³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,23 €/m ³	0,23 €/m ³

2.2. Facture d'eau type (D102.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2018 et au 01/01/2019 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2018 en €	Au 01/01/2019 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	49.90	49.90	0%
Part proportionnelle	153,60	159.60	3,9%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	203.50	209.50	2,9%
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	9.48	7,68	-18.9%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	27,60	27,60	0%
TVA	13.23	13.46	1.7%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	50.31	48.74	-3.1%
Total	253.81	258.24	1.74%
Prix TTC au m³	2.11	2.15	1.74%

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2017	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2017	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2018	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2018
Microbiologie	52	0	57	0
Paramètres physico-chimiques	54	3	47	0

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2017	Taux de conformité exercice 2018
Microbiologie (P101.1)	100%	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	94,4%	100%

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)



	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	14
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		90%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	75%	12
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	-	116

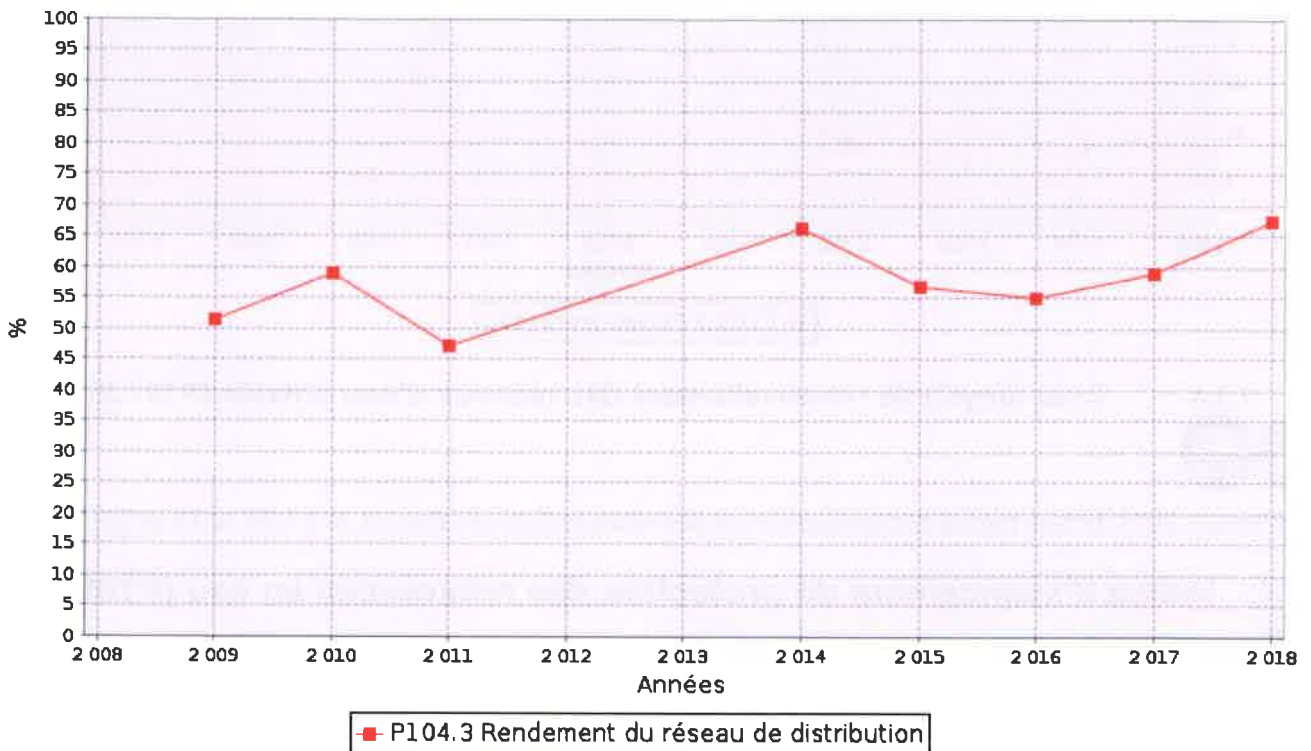
3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

	Exercice 2017	Exercice 2018
Rendement du réseau	58,9 %	67,4 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	6,91	7,1



3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

Pour l'année 2018, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 3,4 m³/j/km (4,8 en 2017).

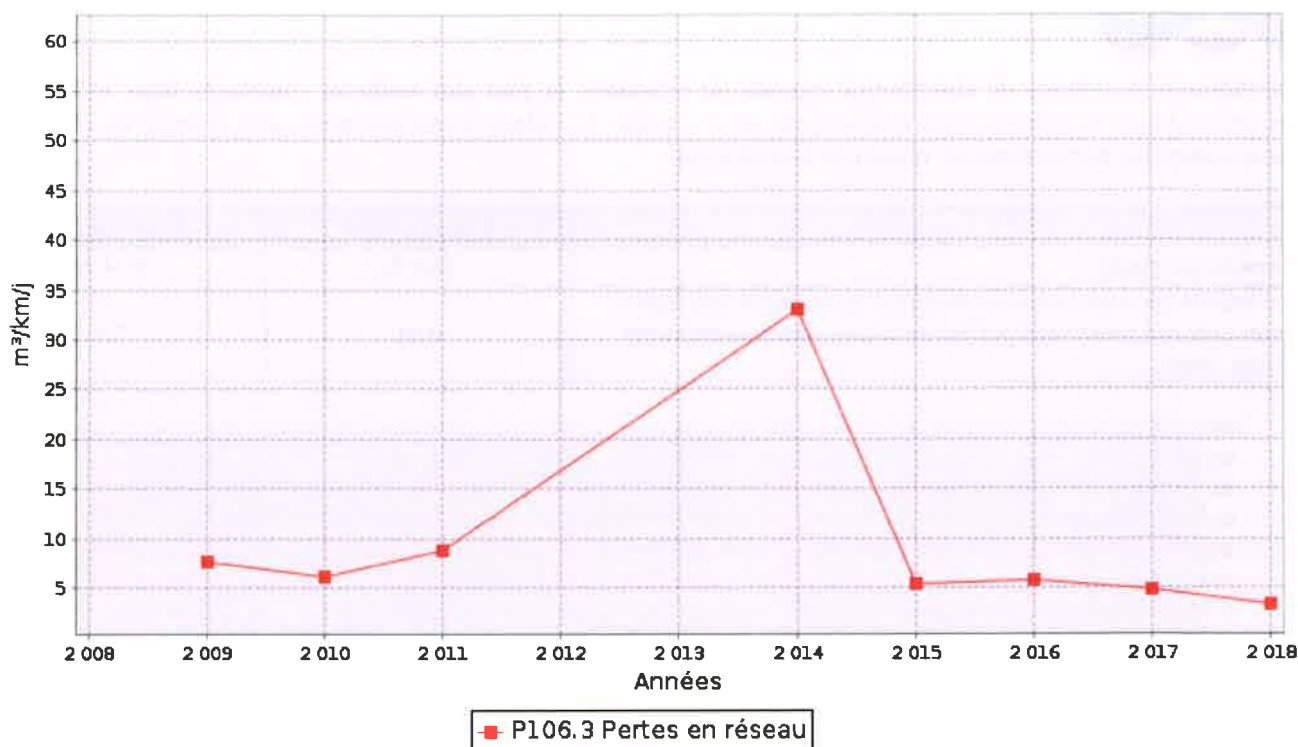
3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes

détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

Pour l'année 2018, l'indice linéaire des pertes est de 3,4 m³/j/km (4,8 en 2017).



3.3.4.

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)



Pour l'année 2018, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,15% (0,31 en 2017).

3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)



La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

Pour l'année 2018, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 77,7% (76.9% en 2017).

4. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

4.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)



36 126,51 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0639 €/m³ pour l'année 2018 (0,0206 €/m³ en 2017).

5. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2017	Exercice 2018
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	11 375	11 375
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m ³]	2,54	2,59
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	94,4%	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	116	116
P104.3	Rendement du réseau de distribution	58,9%	67,4%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	4,8	3,4
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	4,8	3,4
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,31%	0,15%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	75,7%	77,7%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0206	0,0639